Comité Nièvre - Yonne
Assemblée Générale

18 juin 2022 – Imphy

Fédération Française de Tarot
Membres du conseil d'administration
Présidents de club

Présents :
M. GAUGY Gérard (Président du Comité), M. BLANCHET Alain (Vice-président), M. TARDY David (Président CCR), Mme DESBORDES Josette (Trésorière), M. DELERY Patrick (Secrétaire), M. DESBORDES Patrick, M. COCHARD Serge

Excusé : M. DEPESSEVILLE Daniel

Ouverture par Gérard GAUGY, Président :

18 juin 2019 10H15 : Le Président ouvre l'Assemblée Générale et souhaite la bienvenue à tous.
Il demande une minute de silence en mémoire des joueurs disparus.
Il commence le récapitulatif des dernières décisions du bureau : Horaires et centralisation des championnats, prix des repas.
Il est informé que plusieurs joueurs sont contre le début des championnats à 12h00 et qu'une consultation au sein du Tarot Club des Amognes est favorable au début des championnats à 13h00.

Les championnats débuteront à 13H00 (sauf Libre*4, Seniors) la saison prochaine et une consultation des joueurs sera organisée concernant les horaires.

Le prix des repas suscite aussi quelques discussions ainsi que la centralisation des championnats.
Josette demande si le comité pourrait prendre en charge le nettoyage de la salle lors des championnats à Chateauneuf car elle ne peut plus le faire.
Le club de Cosne étant l'organisateur, c'est à lui de prendre en charge le nettoyage.

Les coupes sont remplacées par une inscription gratuite à un championnat (15€) de la saison suivante pour les joueurs champions NY.
L'abondement de 1000 € pour la coupe NY est renouvelé pour 2022-2023, à voir pour 2023-2024.
Le défraiement des arbitres est inchangé.

Rapport financier par Josette DESBORDES trésorière
Elle nous présente le résultat de la saison qui se traduit par un déficit de **4295,97 €.**
Les Comptes sont adoptés (1 abstention).

Comptes	Solde au 29/08/21	Solde au 18/06/22
Compte Courant	1806,15 €	1672,70 €
Livret A	19430,83 €	15525,79 €
Compte Parts Sociales	2202,00 €	2238,00 €
Fond de Caisse	54,97 €	222,38 €
Total	23493,95 €	**19648,87 €**

Rapport moral par Patrick DELERY secrétaire :
Une progression du nombre de licenciés par rapport à 2021 (+13 dont 8 nouvelles licences) malgré 22 licences non renouvelées, une répartition des joueurs quasi identique aux années précédentes entre la Nièvre et l'Yonne. (Voir Evolution Licences en pièce jointe).

Rapport sportif par David TARDY, Président de Commission Compétitions Régionales :
Un joueur est passé en commission de discipline et a été suspendu 2 ans pour des mails injurieux.
Une déception, la participation à la coupe Nièvre-Yonne.
617 participations aux championnats cette saison contre 627 en 2019-2021 et 708 en 2018-2019.
De bons résultats en championnat de France. (Voir bilan sportif)

Master Senior Nevers : Du 7 au 9 Septembre 2022
Il faudra des volontaires pour mettre en place les tables et pour tenir la buvette.
Nous aurons également un stand au centre expo de 3m x 6m, à tenir du mercredi au dimanche.

Questions Diverses :
Evelyne RIBEMONT demande si les jeux en duplicate senior sont préparés.
Réponse de David : non, ce sont des donnes naturelles.

Elections : 4 personnes sont à élire : (3 pour 3 ans, 1 pour 2 ans).

Les membres sortants sont : Olivier AUBERT, Patrick DELERY, David TARDY, Serge COCHARD membre coopté en 2021, Françoise BOURACHOT BLANCHOT démissionnaire

4 Candidats : CHULEVITCH Céline, COCHARD Serge, DELERY Patrick, TARDY David

Les résultats du scrutin :
Inscrits : 169 Votants : 157
Sont élus :

David TARDY	157 voix	3 ans
CHULEVITCH Céline	156 voix	
DELERY Patrick	156 voix	
COCHARD Serge	155 voix	2 ans

Constitution du bureau :
Président : **Gérard GAUGY**
Vice-Président : **Alain BLANCHET**
Secrétaire : **Patrick DELERY**
Secrétaire adjointe : **Céline CHULEVITCH**
Trésorière : **Josette DESBORDES**
Trésorier adjoint : **Patrick DESBORDES**
Président de CCR : **David TARDY**
Adjoint CCR : **AUDO Jean Claude**

Commission de Discipline : Président Daniel DEPESSEVILLE
Membres : **Alain BLANCHET, Patrick DESBORDES**
Suppléants : **Serge COCHARD, Patrick DELERY, Céline CHULEVITCH**

Sur Proposition de Gérard GAUGY,
Jean-Claude AUDO est coopté au bureau pour un an.

Patrick DELERY